

LE Châtelleraudais

LE BIMENSUEL DE LA VILLE DE CHÂTELLERAULT | DU 15 AU 28 FÉVRIER 2019

PLUS BELLE NOTRE VILLE



> ZOOM SUR LES RÉALISATIONS QUI CHANGENT LA VILLE



meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS

Super !!
Ils m'ont accompagné jusqu'au bout !

MON CAMION DE DÉMÉNAGEMENT

GRATUIT

Camion 20 m³ • Permis B

Pour tout financement réalisé dans nos agences

Agences Poitiers - Agence Châtelleraut

05 49 59 98 98

Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent. Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 14 jours. L'acheteur est subordonné à l'obtention du prêt, et il n'est pas certain de le rembourser les sommes versées. CHÂTELLERAUT - 86000, au capital de 20 000 €. 30 rue du Montbail (face 86000 Poitiers) - RCS POITIERS 500 912 109. Coordonnées des agences de banque et services de paiement et intermédiaires en assurance (SARL n°101 040 126 www.cofac.fr). Franchisé indépendant, membre du Réseau Meilleurtaux.com. Liste de nos partenaires disponible en agence. Sous le contrôle de l'ACPR 61 rue Talbot, 75430 Paris Cedex 08. www.acpr.banque-france.fr.

M^{es} Diane BERTHEUIL-DESFOSSÉS, Edwige LAURENT et Elodie MULLER
NOTAIRES ASSOCIÉS

CHÂTELLERAUT, PAVILLON de plain-pied environ 73m² hab. comprenant : Séjour (26m²), cuisine aménagée (10m²), deux chambres (12m²), salle d'eau, wc. Grande véranda carrelée et chauffée (32m²) à l'arrière. Garage attenant (26m²) sur terrain de 521m². DPE E. Prix : 105 000 € + 4 522 € d'honoraires de négociation (soit 4,31 % TTC).

CHÂTELLERAUT, PAVILLON de 2006, 96m² de plain-pied, comprenant : Entrée, pièce principale avec coin-cuisine aménagé (ens. 42m²), trois chambres (12/12/13m²) avec placard, sdb/douches, wc. Garage attenant. Jardin autour de 626m². DPE C. Prix : 130 000 € + 5 272 € d'honoraires de négociation (soit 4,06 % TTC)

NAINTRÉ, PAVILLON BEG environ 120m² habitables comprenant :
- en RC : entrée, deux chambres, salle d'eau/wc ; garage/atelier.
- à l'étage : palier, wc, salle à manger-salon (29m²) avec cheminée, cuisine, deux chambres, salle d'eau.
Grenier au dessus. Fenêtres PVC double-vitrage. Jardin autour avec arbres fruitiers, terrasse s/terrain de 390m². DPE C. Prix : 130 000 € + 5 272 € d'honoraires de négociation (soit 4,06 % TTC)

19, Bd Victor Hugo et 38, rue Gilbert
86105 Châtelleraut
Tél. 05 49 20 02 30
Fax 05 49 20 02 40

23, place Gambetta
86530 Naintré
Tél. 05 49 90 08 90
Fax 05 49 90 03 62
E-mail : office.19victorhugo.86024@notaires.fr

**Vie familiale
Vie professionnelle
Gestion de patrimoine**

Le volet roulant, à chacun sa solution !

GARANTIE 10 ANS

CONFORT & SÉRÉNITÉ
avec le pack AQUARIUS
CONFORT 10

ÉCONOMIE & ÉCOLOGIE
avec le pack AQUARIUS
SOLAIRE 10

PROTECTION
avec le pack AQUARIUS
SÉCURITÉ 10

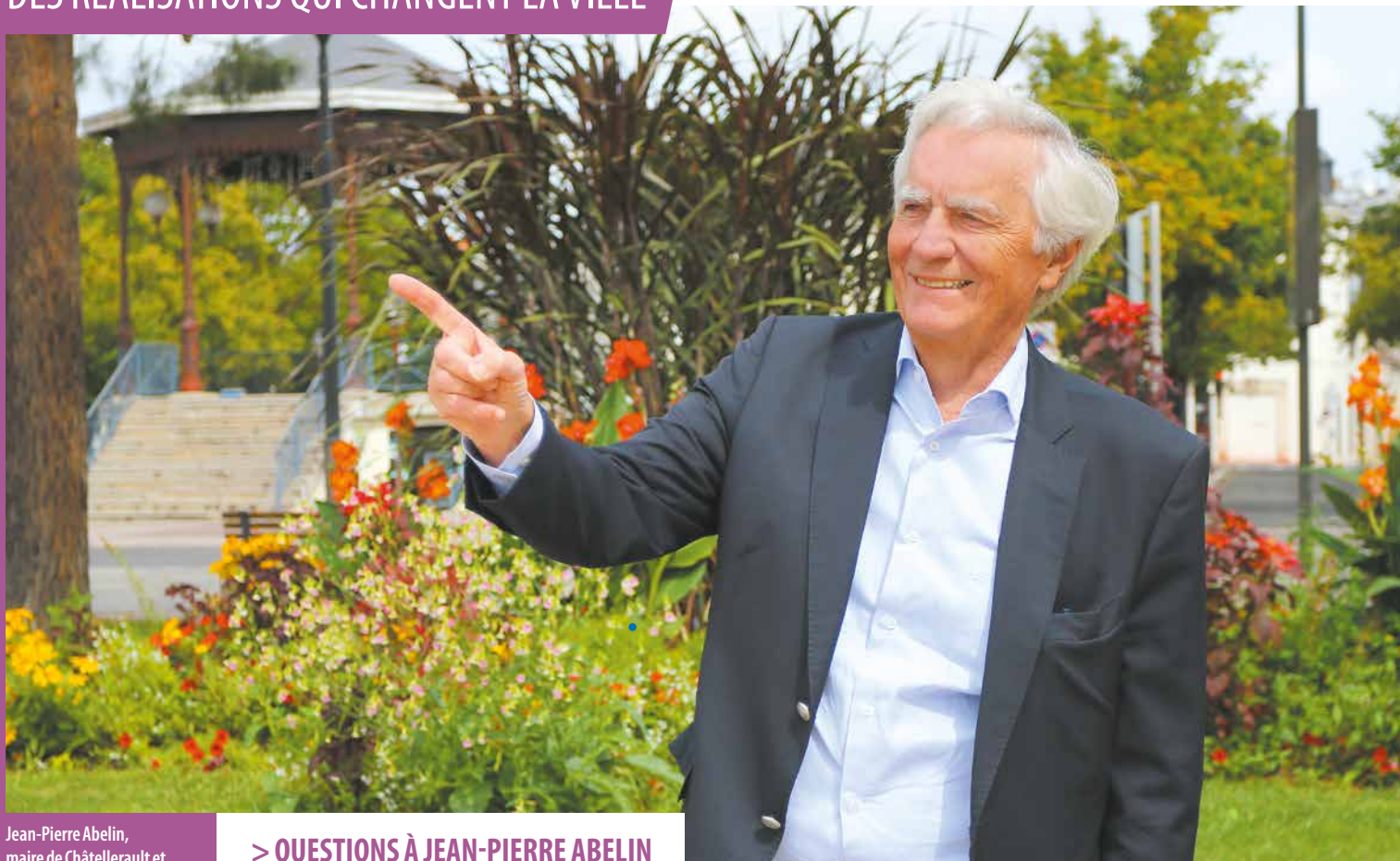
FUTURODIFF

CHÂTELLERAUT
05 49 02 60 41

Wizeo fermetures
Volets roulants & Portes de garage
1^{er} RÉSEAU NATIONAL D'INSTALLATEURS

www.futurodiff.com
ZAC de l'Herse (face CC. Leclerc)

*Voir conditions en magasin



Jean-Pierre Abelin,
maire de Châtellerauld et
président de la Communauté
d'Agglomération de
Grand Châtellerauld

À presque un an
des élections
municipales,
Jean-Pierre Abelin
dresse le bilan.

> QUESTIONS À JEAN-PIERRE ABELIN

Vous avez été réélu en 2014.

Qu'est-ce qui a été concrétisé depuis ?

80 % du programme présenté aux Châtelleraudais est réalisé ou engagé malgré deux événements inattendus qui ont eu un impact considérable sur la conduite des projets : d'une part la baisse drastique des dotations de l'État avec un préjudice financier de 8,5 millions d'euros cumulés, d'autre part l'élargissement de la communauté d'agglomération avec la loi NOTRe. Le 1^{er} janvier 2017, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais à 13 communes est devenue Grand Châtellerauld à 47 communes et un certain nombre de compétences ont été transférées de la Ville à l'Agglo.

D'après vous, quelles sont les répercussions de l'action municipale sur Châtellerauld ?

L'action municipale est confortée par les chiffres : le chômage baisse à 8,3 %, les perspectives d'embauches à moyen terme sont optimistes, la population augmente et les impôts locaux sont stables : la quadrature du cercle est résolue ! Sur le volet économique, certaines entreprises se développent rapidement. Je pense notamment à DVTA, Arco, Mécafi et Thalès. Châtellerauld a bien avancé en quatre ans et va de l'avant.

Ce qui vous tient à cœur pour la dernière ligne droite du mandat ?

Continuer à œuvrer pour redonner de l'espoir, de la fierté aux Châtelleraudais, notamment en luttant contre les friches urbaines, industrielles. La vision de notre ville évolue positivement. Elle gagne en attractivité. Je veux accentuer les efforts pour adapter encore mieux notre ville aux défis que nous rencontrons et que l'avenir nous réserve. Des défis écologiques, sécuritaires, économiques, énergétiques. La remise à niveau des logements privés est à mon sens une priorité tout comme les investissements continus que nous réalisons chaque année pour améliorer le cadre de vie et l'attractivité de notre ville.

Finalement, de quoi êtes-vous le plus fier ?

Être Maire, c'est un engagement de chaque instant, un don de soi permanent, pour résumer c'est le plus beau des mandats, au plus près des citoyens. C'est une fierté, un honneur que d'être le premier VRP de la ville ! Voir la ville évoluer positivement malgré l'adversité, ne pas négliger les « petits » comme les « gros » projets, voilà mon moteur. S'occuper d'un problème de nid-de-poule ou des bords de Vienne, tout a son importance. Je remercie les habitants qui soutiennent notre action, mais aussi les mécontents qui nous rendent meilleurs. Au final, l'important, c'est VOUS !

Bimensuel d'informations de Châtellerauld hôtel de ville - BP 619 - 78, boulevard Blossac
86106 Châtellerauld Cedex - le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr

Directeur de la publication : Jean-Pierre Abelin - Réalisation : Service communication - Stéphanie Prédot, directrice
Rédactrice en chef : Stéphanie Prédot - Rédaction : Alexis Rousseau, Stéphanie Prédot

Photos : Nicolas Mahu, Miloud Kerzazi - Régie publicitaire : Comwest 06 81 14 22 06

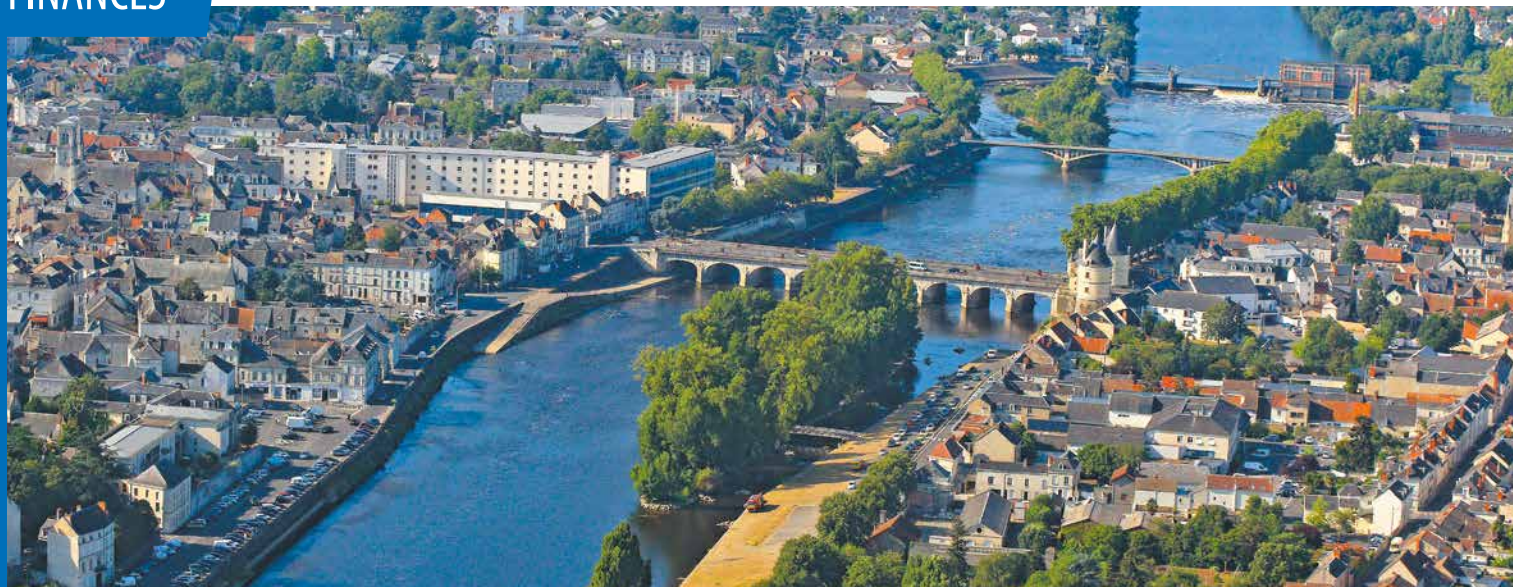
Impression : Mégatop à Naintré, certifiée IMPRIM'VERT et PEFC - Conception : Agence Chat Noir - Châtellerauld

Pour être au cœur de l'actualité et être plus proches de vous, nous comptons sur vous !

N'hésitez pas à nous transmettre vos propositions d'articles, vos informations, vos idées : par courriel : le-chatelleraudais@ville-chatellerauld.fr par téléphone au 05 49 23 64 56 ou en remplissant le formulaire sur le site Internet de la Ville : www.ville-chatellerauld.fr

Retrouvez-nous
sur les
réseaux sociaux





Jacques Melquiond,
adjoint en charge des finances

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2014 les dotations de l'État baissent : 410 000 euros en 2017 soit une baisse cumulée de 8,5 millions d'euros au total depuis 2014.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux d'imposition reste quasiment stable depuis 2008.

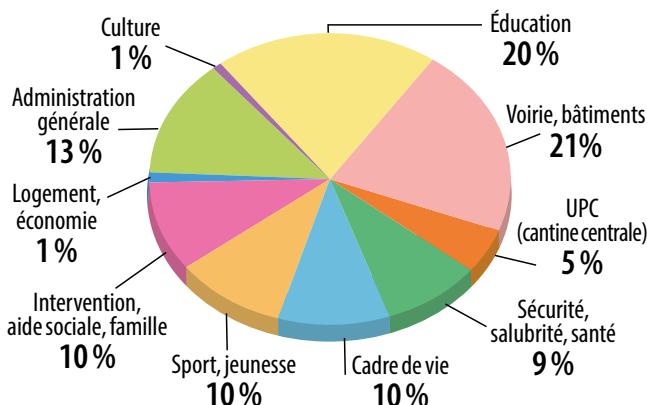
CHÂTELLERAULT CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

Depuis le 1^{er} janvier 2017, conformément à la loi NOTRe, la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais est passée de 12 à 47 communes et se nomme Grand Châtelleraudais.

Châtelleraudais s'impose désormais comme la ville centre d'un vaste territoire de 1136 km² et de 84 610 habitants. L'hôtel de ville est également le siège de l'agglomération. La majorité des services sont « communs » et travaillent pour les deux collectivités.

> BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE

- Budget principal de 56,3 millions d'euros
- 41,2 millions d'euros de fonctionnement et 15,1 millions d'euros d'investissement
- 6,2 millions d'euros de subventions dont 3,5 millions d'euros au Centre communal d'action sociale (CCAS)



> LA VILLE EN CHIFFRES

Chaque année la ville investit pour améliorer votre cadre de vie et pour vous proposer des services au plus près de vos besoins.

- Subventions pour soutenir les initiatives locales (associations...) : 2,7 millions d'euros. Moyenne par habitant, 191 euros contre 107 euros pour la moyenne des villes de même taille
- Dette à 5 millions d'euros, soit 772 euros par habitant contre 1066 euros par habitant pour la moyenne des villes de même strate
- Revenu imposable par habitant plus faible que la moyenne des villes de plus de 10 000 habitants. 12 357 euros par habitant contre 15 181 euros

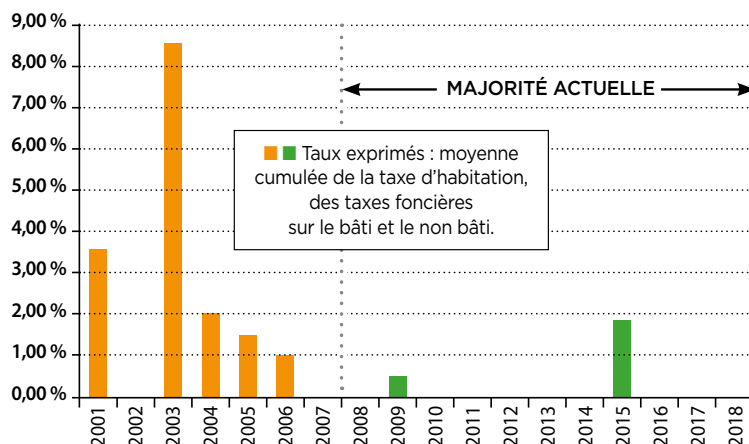
> LES PLUS GROS INVESTISSEMENTS 2014 - 2018

- Voirie : 13,03 millions d'euros
- Écoles : 4,79 millions d'euros
- Équipements sportifs : 1,29 million d'euros par la Ville. 8,3 millions d'euros par l'Agglomération pour les équipements de la Ville
- Opération de rénovation urbaine d'Ozon, Lac-Renardières : 4,6 millions d'euros
- Maisons de quartier : 731 000 euros
- Aménagement hôtel de ville : 700 000 euros
- Skatepark : 547 000 euros

EN COURS :

- Bords de Vienne : 3,8 millions d'euros

ÉVOLUTION DES TAUX DES IMPÔTS LOCAUX





VMH Energies : implantation en 2014 sur l'ancien site de New Fabris



Arco construit une nouvelle usine de 12 500 m² et passe de 350 à 500 salariés en 4 ans.



Jean-Pierre Abelin, maire de Châtelleraut



Hubert Préher, adjoint en charge du développement numérique

> LE SAVIEZ-VOUS ?

558 à 1256 emplois à pourvoir dans l'industrie d'ici 2022 (étude GLE)

NUMÉRIQUE : LA FIBRE POUR TOUS EN 2020 !

- 2018 : obtention du Label Territoire numérique libre
- 15 bornes wifi installées
- 159 objets connectés (barrières déchèteries, bornes, gestion des contrôles d'accès ;...).
- Toutes les écoles publiques de la ville raccordées à la fibre en 2019

> ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

- Depuis 2009 : plus de 100 km de fibre sur le réseau de Grand Châtelleraut. Tarifs de 40 à 50% moins chers que les forfaits classiques Adsl
- 16 zones raccordées dont Antran, Cenon-sur-Vienne, Availles-en-Châtelleraut, Ingrandes et Naintré
- Déploiement de la fibre d'ici 2022 - 16 zones économiques prioritaires (500 entreprises)
- Liaison en 2019 des Zones d'activités en double induction pour empêcher les arrêts de production en cas de coupure électrique

> ACCOMPAGNER LES PARTICULIERS

- Déploiement et installation des armoires avec Orange (48 armoires déployées, 22 en cours d'installation, étude en cours pour 27 autres)
- Raccordement de 5 533 foyers à la fibre à Châtelleraut
- Fibre pour tous les Châtelleraudais et les 12 communes de l'ancienne agglomération d'ici 2020

> FAIRE DES ÉCONOMIES

- Raccordement des équipements publics à la fibre (téléphone, box internet). À la clé : économies d'échelle (abonnements, équipements). Gains annuels pour la Ville et le CCAS : 554 200 euros



DVTA : implantation sur l'ancien site des Coop Atlantique d'Ingrandes, 120 emplois d'ici 2020



Mécafi : construction de l'usine Véolia zone René Monory en 2016, 150 emplois créés



Fonderies du Poitou fonte et alu : soutien à la reconversion vers la transition énergétique



Aide à la reprise des jardins du Dolmen Biosolidaire par Les restos du cœur

LGV

Report du TGV Paris-Châtelleraut de 17h53 à 20h57 à partir de décembre 2019, afin de s'adapter au mieux aux besoins des entreprises et salariés.



CDA développement à l'hôtel d'entreprises créé, notamment, des objets en plastique recyclé issu de la récupération de textile.



Mohamed Ben Embarek, adjoint à la jeunesse, en charge de la politique de la Ville et l'emploi des jeunes

Mécafi a ouvert ses portes aux jeunes pour la Semaine de l'Industrie pour réaliser une fresque.

L'INSERTION : DES ACTIONS POUR LES JEUNES



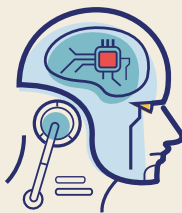
Formation Afpa en lien avec le pôle mobilité

- Intégration des chantiers d'insertion de Lençloître et Pleumartin
- 22 structures socio-économiques soutenues par Grand Châtelleraut à hauteur de 544 572 euros en 2018
- Création à La Manu d'un pôle mobilité réunissant l'ensemble des outils et moyens dans ce domaine. Partenariat avec le Département pour créer une plateforme de mobilité
- Soutien à l'École de la deuxième chance (E2c) pour favoriser l'insertion des jeunes dans l'industrie avec le « Parcours Vienne Industrie »
- Organisation de la semaine de l'industrie avec les jeunes et les industriels pour faire découvrir les métiers de l'industrie
- Développer les clauses d'insertion dans les commandes publiques en faveur de l'emploi et comme levier de développement de l'insertion

LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

> GRAND CHÂTELLERAUT, DEUXIÈME BASSIN INDUSTRIEL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Situé au cœur du Grand Ouest, entre Paris et Bordeaux, Grand Châtelleraut dispose d'un réseau d'infrastructures et d'équipements de communication de qualité. Une communauté d'agglomération de 47 communes, riche d'un secteur économique attractif et en bonne santé, qui en fait le deuxième bassin industriel de Nouvelle-Aquitaine.



FILIÈRE VERTE

emplois
167

- 1 Aqseptence | Avoilles-en-Châtelleraut | 133
- 2 easyLi | Châtelleraut | 15
- 3 VMH Énergies | Châtelleraut | 19

AÉRONAUTIQUE

emplois
2110

- 1 ABC | Châtelleraut | 35
- 2 AMPC | Châtelleraut | 35
- 3 Mécafi - Nexteam Group | Châtelleraut | 500
- 4 Safran Aircraft Engines | Châtelleraut | 700
- 5 Techman Heads | Châtelleraut | 20
- 6 Thalès Avionics | Châtelleraut | 330
- 7 Thalès CSC | Châtelleraut | 490

AUTOMOBILE

emplois
1929

- 1 Fonderies du Poitou (Fonte) | Ingrandes-sur-Vienne | 437
- 2 Hutchinson | Ingrandes-sur-Vienne | 140
- 3 Magneti Marelli | Châtelleraut | 570
- 4 Saint-Jean Industrie (Alu) | Ingrandes-sur-Vienne | 352
- 5 Valéo | Châtelleraut | 430

LOGISTIQUE

emplois
749

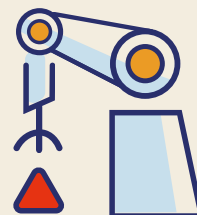
- 1 DVTA | Ingrandes-sur-Vienne | 75
- 2 FENWICK - LINDE | Cenon-sur-Vienne | 600
- 3 JEANTET | Châtelleraut | 59
- 4 TCE Trans Course Express | Châtelleraut | 15

SYSTÈMES DE

FILTRATION

emplois
198

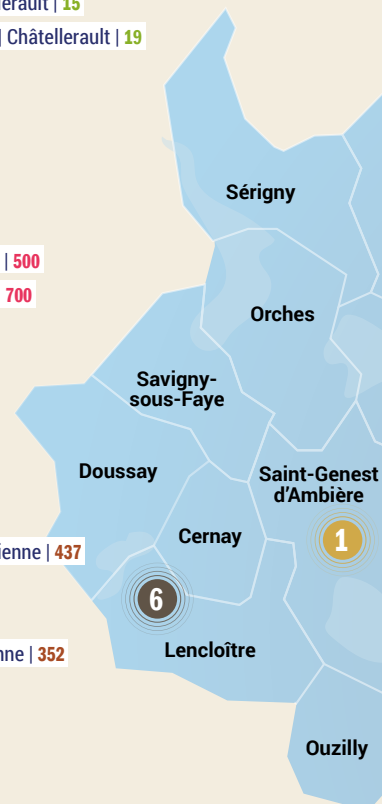
- 1 Andritz - Euroslot | Scorbé-Clairvaux | 78
- 2 DSI Laser | Châtelleraut | 20
- 3 Giron | Châtelleraut | 100



AGRO-ALIMENTAIRE

emplois
485

- 1 Carambar & Co | Saint-Genest-d'Ambière | 180
- 2 Dupont - Danisco | Dangé-Saint-Romain | 185
- 3 Eurial | Dangé-Saint-Romain | 120





Laurence Rabussier,
adjoint en charge
du cadre de vie et
des affaires publiques

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Châtellerauld est l'une
des deux villes de la région
Nouvelle-Aquitaine à
être proposée au concours
national pour la 4^e fleur
en 2019.

CADRE DE VIE - CIMETIÈRES

> EN CHIFFRES

- 275 hectares d'espaces verts, dont 169 hectares de surface enherbée
- Patrimoine arboré : 11 000 arbres
- 8 750 m² de fleurissement
- 6 cimetières (134 989 m² - 15 000 sépultures)
- **Aucun produit phytosanitaire depuis 2014 sur tous les espaces y compris les cimetières**
- 4 aires de jeux créées : Minimes, jardin public, Verger, Lac
- 4 cimetières réaménagés : Nord, Nonnes, Châteauneuf, Targé.
- 1 colombarium à Antoigné et un en cours d'installation au cimetière Saint-Jacques



Portes ouvertes des serres municipales



« Scènes de nature » au Verger en 2018



City-stade du Lac



Cimetière Saint-Jacques



Jardin du directeur à la Manu

- 3 fleurs au concours des « Villes et Villages Fleuris », 2 étoiles au label créé par l'Association des Villes pour la propreté urbaine, 3 papillons charte Terre Saine
- « Scènes de nature » au parc du Verger et portes ouvertes aux serres municipales une année sur deux
- Réaménagements paysagers avenue Foch, avenue Louis Ripault, abords de la Nautique, camping du Chillou, îlot Péguy (pelouse, aire de jeu, arbres...), jardin du directeur à la Manu, au skatepark et place Henri Roy, place Winston Churchill, jardin public, prolongement de la coulée verte à Ozon (avec structures de jeux)...
- Création d'aires de jeux : Minimes, jardin public, Verger, le Lac
- Réfection des allées principales cimetières Nord, Nonnes et Châteauneuf
- Réaménagement des jardins du souvenir de Targé et Châteauneuf
- Opération « Je nettoie mon quartier » par les scolaires
- Partenariat avec les chantiers d'insertion de Grand Châtellerauld pour l'entretien des cimetières. Plan d'aménagement et embellissement



DÉPLACEMENTS - STATIONNEMENT



Gilles Mauduit,
adjoint en charge
de la voirie



Laurence Rabussier,
adjoint en charge
du cadre de vie et
des affaires publiques



Évelyne Azihari,
vice-présidente de
Grand Châtelleraut
en charge du développement
durable et de la gestion
des déchets

- Mise en service de Vélib'leu avec 120 vélos dont 100 à assistance électrique
En boutique à la gare ou en libre-service aux 3 bornes à Châtelleraut (financés par l'agglomération)
- Aménagement des voies cyclables - Pré de l'Assesseur, Sylvain Chavanel
- Mise en œuvre du plan de déplacement inter-entreprises avec l'appui des entreprises de Châtelleraut
- Soutien à la création d'une aire de co-voiturage
- Nouveau bus info pour les Tac pour les animations
- Soutien à l'installation des bornes de recharge pour voitures électriques en centre-ville
- Acquisition d'une flotte de véhicules électriques pour la collectivité
- Fourniture des box sécurisés pour les vélos en 2019 : 40 000 €
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules à assistance électrique au parking Saint-Jacques
- Mise en œuvre du Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière (PDASR). Code de la route et audit de conduite pour les seniors de 64 ans et plus ainsi que d'un PDASR « Je roule à vélo et ça se voit » au collège René Descartes.



Station Vélib'leu, aire d'échanges, Blossac



Nouveau parking au Lac



Nouveau parking, avenue Treuille en face de la gare

> STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE

- Une heure de stationnement gratuit sur les 900 places des parkings de surface à horodateur et à barrière (Château et Blossac)
- Nouveau parking en centre-ville à la gare



Anne-Florence Bourat,
adjoint en charge
de l'éducation

> LE SAVIEZ-VOUS ?

4 millions d'euros investis
en 6 ans pour les écoles

> LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville offre la possibilité
aux enfants de découvrir
une pratique sportive ou
artistique après la classe.
Ateliers de Découverte
Éducative (ADE) :
154 ateliers et près
de 785 enfants inscrits

ÉDUCATION : LA VILLE À BONNE ÉCOLE

> EN CHIFFRES

- 2 434 élèves (1508 en élémentaire, 926 en maternelle)
- 6 écoles maternelles
- 7 écoles élémentaires
- 5 écoles primaires (maternelles et élémentaires)



Atelier de Découverte Éducative

> LES TRAVAUX DANS LES ÉCOLES

- Sécurisation des espaces de jeux dans les maternelles de Paul Painlevé, France Souché et Marie Carpentier
- Amélioration de l'accessibilité et travaux de rénovation énergétique pour le confort des enfants : maternelles Carpentier, Henri Matisse, Jules Ferry, Antoigné, les écoles primaires de Targé et Léo Lagrange et les élémentaires Jacques Prévert et Lakanal-Litré
- Réhabilitation de l'école Lavoisier (maternelle et élémentaire)
- Accompagnement du dédoublement des classes de CP-CE1 (23 classes en 2 ans et prévision de deux classes de CE1 à la rentrée 2019 - 2020)
- Sécurisation des écoles avec le plan vigipirate : visites de consultation sûreté, installation de vidéos-portiers, de bloc-portes dans les classes



École Lavoisier



Tableau numérique interactif

> LES ÉCOLES À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

Toutes les écoles seront raccordées à la fibre optique d'ici la fin 2019. Certaines sont déjà équipées d'outils performants, elles le seront toutes dès l'arrivée de la fibre.

- bornes de badgeage, 26 tableaux numériques interactifs (TNI) et 15 vidéoprojecteurs interactifs depuis 2018
- Classes tablettes dans les écoles Ferry, Antoigné et Haignéré. Équipement de 21 tablettes en 2017 et de 35 en 2019
- Déploiement progressif des Espaces numériques de travail (ENT) dans les écoles en 2019 (école élémentaire Herriot et maternelle Souché)

> PRÉVENIR POUR BIEN MANGER

- Mise en place de salad'bar, instauration de pesées régulières des denrées jetées, sensibilisation des enfants et formation des agents
- Instauration d'une politique de consommation locale : 31 % des fournisseurs sont locaux. Process d'achat intégrant l'obligation de 20 % de bio et 50 % de produits locaux
- Mise en place en 2019 des petits-déjeuners dans les écoles REP et REP+ pour répondre aux exigences de l'État, sans compensation



Unité de production culinaire qui cuisine pour toutes les écoles de la ville



Françoise Braud,
adjointe en charge
de l'action sociale



Elisabeth Phlipponneau,
élue en charge
de la petite enfance

PETITE ENFANCE : UNE OFFRE ADAPTÉE AUX BESOINS DES FAMILLES



Crèche « les Loupiots »

- Ouverture en septembre 2015 de la crèche « À petits pas » et aménagement d'une pièce d'activités et de deux dortoirs en 2018. Accueil des enfants sur des contrats courts et des demandes en urgence pour les publics en démarche d'insertion
- Rénovation de la crèche « les Loupiots »
- Ouverture des crèches à l'ensemble des familles quel que soit leur lieu de résidence, sans majoration du coût horaire de la Caf
- Adaptation de la facturation aux besoins des familles
- Réorganisation des locaux de la crèche « Coccinelle »
- Festival petite enfance au printemps 2019



Inauguration de la crèche « À petits pas »



Frédéric Braillard,
maire délégué de Targé

TARGÉ : LA BUTTE AU CŒUR DE CHÂTELLERAULT

- Création d'une commission consultative composée du maire délégué et d'acteurs locaux
Objectif : mener des projets pour faire vivre le quartier
- Aide au maintien d'un distributeur de pain frais sur la place
- Soutien à l'installation d'un food-truck tous les dimanches
- Instauration d'une journée citoyenne en octobre 2015 (réfection de la peinture de la cantine de l'école de Targé)
- Création d'un marché de producteurs locaux sur la place de 2016 à 2018
- Création de la fête des associations, transformée en fête inter-villages avec les associations de Senillé Saint-Sauveur
- Soutien financier aux associations targéennes
- Mise en place de la journée des Sages : moment convivial autour de la galette des rois pour les plus de 65 ans
- Soutien à l'organisation du concours canin « agility » au stade de Targé



Restauration de la statue de saint Georges

> PATRIMOINE

- Rénovation de la statue de saint Georges à l'église de Targé

> MAIRIE ANNEXE DE TARGÉ

- Réaménagement du jardin
- Travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite

> SPORT

- Soutien à la création d'une équipe de foot Targé-Châteauneuf
- Rénovation de la main courante du stade de foot
- Rénovation de l'éclairage à led du boulodrome

> ÉDUCATION

- Maintien de l'école de Targé menacée de fermeture
- En 2019, construction des sanitaires de l'école élémentaire : 130 000 euros

> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

- Création d'un événement pour la sécurité routière le 28 avril 2018 à la Grange en partenariat avec l'école, la Ville de Châtellerauld, la police nationale, la police municipale et l'Éducation nationale
- Aménagement de chicanes et pose de coussins berlinois avenue Mendès France
- Pose de panneaux de sensibilisation à la vitesse réalisés par les enfants de l'école aux entrées de Targé
- Réfection du cheminement piéton avenue Mendès France

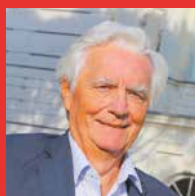
> VOIRIE

- Réfection de la rue Joachim du Bellay : 48 000 euros





Maryse Lavrard,
première adjointe
en charge de l'urbanisme



Jean-Pierre Abelin,
maire de Châtellerauld



Béatrice Roussenne,
adjointe en charge de
l'animation commerciale



Visite du ministre Jacques Mézard le 27 mars 2018

Châtellerauld a été retenue dans le programme national Action cœur de ville avec 222 villes. Le dispositif qui vise à soutenir les villes de taille moyenne pour redynamiser leur cœur de ville a été présenté à Châtellerauld par Jacques Mézard, alors ministre de la cohésion des territoires, le 27 mars 2018.



Quelles sont les grandes étapes qui ont permis à la Ville et à l'Agglomération de bénéficier du plan national Action cœur de ville ?

Déjà dans le mandat précédent, notre volontarisme sur les équipements et les espaces publics de centre-ville a été remarqué. Dès 2014, Châtellerauld a fait partie des villes retenues pour l'appel à projet « Centres-villes de demain ». Les financements obtenus auprès de la Caisse des dépôts et consignations, ont permis de réaliser plusieurs diagnostics. Un des objectifs était de mettre des chiffres sur du ressenti. Cette avance a énormément pesé pour bénéficier du plan national « Action cœur de ville ». Le 27 mars dernier, le ministre de la Cohésion des territoires, Jacques Mézard, a conforté par sa présence tout le travail réalisé. À cette occasion, il a présenté la liste des 222 villes, dont Châtellerauld et son agglomération, qui bénéficient des aides apportées par ce programme de redynamisation, sur la période 2018-2023. Notre volonté a toujours été d'aller chercher l'appui des dispositifs d'aides (Programme National de requalification des quartiers anciens dégradés, défiscalisation Malraux et aujourd'hui Denormandie...). Une ville ne peut pas mener des projets de cette envergure toute seule.

Quelle est l'idée de base qui a guidé la métamorphose entamée sur les Bords de Vienne ?

Ce projet structurant vise à revaloriser l'espace public en donnant toute sa place à la Vienne. À terme, c'est une véritable boucle de 10 kilomètres autour de la ville qui sera ouverte aux déplacements doux. L'enjeu est également de prendre en compte les aspects patrimoniaux de notre ville en les adaptant aux usages de notre époque. Le projet avance bien. Des aménagements sont déjà réalisés, entre la Manu et le pont Lyautey et entre Châteauneuf et l'IUT ainsi que du pont de Loudun au pont Camus. Les travaux qui ont débuté sur les quais, côté cœur de ville, sont également primordiaux. La création d'une entrée qualitative vers les halles Duplex et les zones de stationnement entièrement repensées, donneront une nouvelle attractivité au cœur de ville.

Que représentent ces deux projets pour l'avenir de la ville ?

Ils sont étroitement liés. Sans cœur, une ville perd son âme. Ces deux projets vont contribuer à renforcer l'identité de notre territoire, en s'appuyant sur sa colonne vertébrale, la Vienne. Faire vivre le cœur de ville pour se le réapproprier est important. Les aménagements qualitatifs valorisant notre patrimoine et les événements créés pour animer la ville, tels que Jours de Vienne, La Manu 2019 ou encore les animations de Noël, sont autant d'atouts pour renforcer le sentiment d'appartenance et la qualité de vie de la ville centre de l'agglomération.



Ouverture du magasin Biocoop en octobre 2018

> LE SAVIEZ-VOUS ?

- 1 heure de stationnement gratuit sur les 900 places de parkings de surface à horodateur et à barrière (Château et Blossac)
- Nettoyage quotidien du centre-ville



> LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous les locaux commerciaux sont occupés sur le boulevard Blossac pour la première fois depuis plus de 15 ans.

> RÉHABILITER LES CENTRES ANCIENS

- Réhabilitation d'immeubles stratégiques en cœur de ville soutenue par l'État. Ancien immeuble des vêtements Bernard : 9 appartements et un nouveau commerce Biocoop
- Poursuite de l'Opération programmée d'amélioration de l'habitat et de renouvellement urbain (OPAH-RU). Depuis 2014, 185 logements ont fait l'objet d'une demande de financement
- Aide au ravalement de façade. 60 façades d'immeubles rénovées. Au total 800 000 euros d'aides accordées par la commune



Réhabilitation de la rue Sully

- Cession de l'immeuble de la rue du Cygne Saint-Jacques pour réhabilitation (inscription aux Monuments historiques obtenue en 2016)
- Restauration des façades du logis du Cognet (juin 2017)
- Rénovation de l'ancienne école Paul Bert en 9 logements
- Réhabilitation de l'îlot des Cordeliers en appartements de standing
- Construction de la résidence Habitat jeunes, rue Gaudeau-Lerpinière
- Création de 13 logements résidence Saint-Romain



Réhabilitation de l'avenue Louis Ripault

> RENDRE LA VILLE PLUS ACCESSIBLE

- Amélioration des rues Sully et Gaudeau-Lerpinière
- Valorisation des quais de Vienne (voir page suivante)
- Réfection des entrées de ville, boulevard Félix Faure, avenues Louis Ripault et Treuille...
- Requalification des rues Gaudeau-Lerpinière, Sully, Cognet, Saint-Jean, etc.
- Création de zones de stationnement dans l'hyper-centre face à la gare, rue des Trois Pigeons...



Réhabilitation de l'hôtel de ville

> RECENTRER LES SERVICES PUBLICS

- Médiathèque les Halles des savoirs et le Château des Histoires
- Réhabilitation du théâtre Blossac
- Hôtel de ville : nouvelle entrée boulevard Blossac et repose du clocheton
- Rachat de l'ancienne trésorerie, avenue Treuille, accueil du Pôle de sécurité civile et sécurité urbaine : police municipale et autres services en cœur de ville
- Office de tourisme sur le site Alaman
- Service Vélib' : location de vélos à assistance électrique, courte ou longue durée au départ de la gare et en hyper-centre



Jours de Vienne : course de canards par le Rotary club



« The color of time » au pré de l'Assesseur

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude sur le potentiel commercial auprès d'un échantillon de 1 000 consommateurs montre que 52 enseignes préférées des français sont présentes. Les deux tiers de commerces sont implantés dans le centre dont 62 % les cinq dernières années, peu d'évasion commerciale grâce au rayonnement des zones commerciales.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nouveau PLU adopté le 28 juin 2018 prévoit l'arrêt des extensions des zones d'activités en périphérie. Une taxe sur les commerces vacants est instaurée pour inciter les propriétaires à une gestion active de leur patrimoine. Elle a pour but de remédier au grand nombre de locaux vacants.

> ANIMER LA VILLE

- Organisation, coordination et soutien aux événements : animations et marché de Noël, visites guidées, concert de Jazzellerault, Châtel'blues place Duplex, fête de la musique, carnaval, défilé de mode, Octobre rose, semi-marathon, The color of time, les BB Brunes, Jours de Vienne, un dimanche à la Manu, théâtre Blossac, visite du carillon Bollée aidé par le loto du patrimoine et visite de l'église Saint-Jacques
- Nouveau : mise en place du parcours architectural en 2019
- Création d'un événement pour les 200 ans de la Manu

> RENDRE LA VILLE PLUS BELLE

- Réfection des places Émile Zola, du site Alaman,
- Reconversion du site de l'îlot de Laège (démolition des immeubles : premier semestre 2019),
- Poursuite des efforts pour l'environnement paysager les jardins et les espaces (confirmation de la 3^e fleur en juin et candidature pour la 4^e) : jardin du Château embellissement des places, création d'aires de jeux square Gambetta et site Alaman



Fête de la musique, place Émile Zola

> SOUTENIR LE COMMERCE

- Recrutement d'un manager de commerce
- Renforcement des actions avec la Fédération des acteurs économiques (FAE), petits-déjeuners, animations commerciales, afterworks
- Mise en place d'un dispositif d'aides aux professionnels pour rénover les cellules commerciales
- Création d'un rendez-vous régional, le « Colloque de l'attractivité ». Les acteurs se sont réunis les lundis 13 février 2017 et 3 décembre 2018.
- Mobilisation contre les projets qui sont en opposition avec le commerce de proximité. Manifestation à Tours contre le village des marques de Sorigny le 29 octobre 2018



La place Émile Zola avant / après



Le site Alaman avant / après

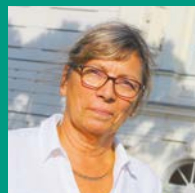




Jean-Pierre Abelin,
maire de Châtellerauld



Maryse Lavrard,
première adjointe
en charge de l'urbanisme



Laurence Rabussier,
adjoint en charge
du cadre de vie et
des affaires publiques



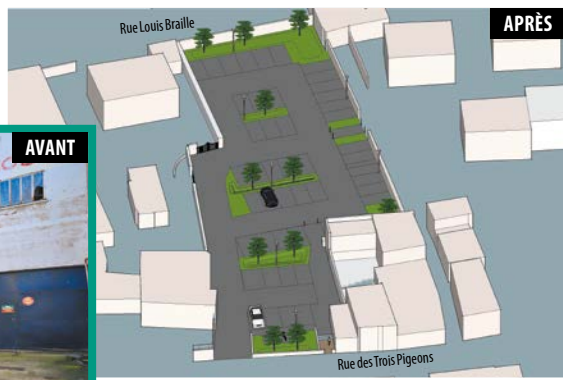
Jean-Michel Meunier,
en charge de la rénovation
urbaine et bâtiments
communaux

PROJET D'AMÉNAGEMENT DES QUAIS, ÇA AVANCE !

Alors que le projet d'aménagement de la Manu touche à sa fin, la phase opérationnelle des travaux des quais de Vienne débute.

Dès 2020 chacun retrouvera la rivière, espace naturel extraordinaire pour flâner et se balader en famille, à pied ou à vélo. La première phase qui s'étend de 2018 à 2020 prévoit l'aménagement du quai du site Alaman au pont Henri IV pour 3,8 millions d'euros (aides de l'État, Région et Département).

À terme, le projet global doit relier les deux rives et créer une boucle du pont Lyautey au pont de Loudun, formant un circuit pour les piétons et les vélos.



À VENIR À LA MANU

- Mise en œuvre du nouveau musée : Auto-Moto-Vélo, la Manu et le Chat noir. Nouvelle collection et muséographie. Réouverture le 1^{er} septembre 2019
- Création et installation du parcours d'interprétation patrimonial « À la découverte de l'histoire et des anecdotes de la Manu » en juin 2019
- Installation de bancs réalisés par neuf artistes
- Réhabilitation du bâtiment 208 septembre 2019
- Création d'une liaison douce entre le conservatoire Clément Janequin et l'AFPA pour relier la Manu à la Grand'rue de Châteauneuf
- Aménagement de la place devant le conservatoire
- Mise en place d'un événement d'envergure pour les 200 ans du site



6

Résidence Habitat jeunes
22 logements, place de Belgique



3

Réhabilitation totale de la maison de Verdun



9

La Manu - skatepark

AVANT



APRÈS



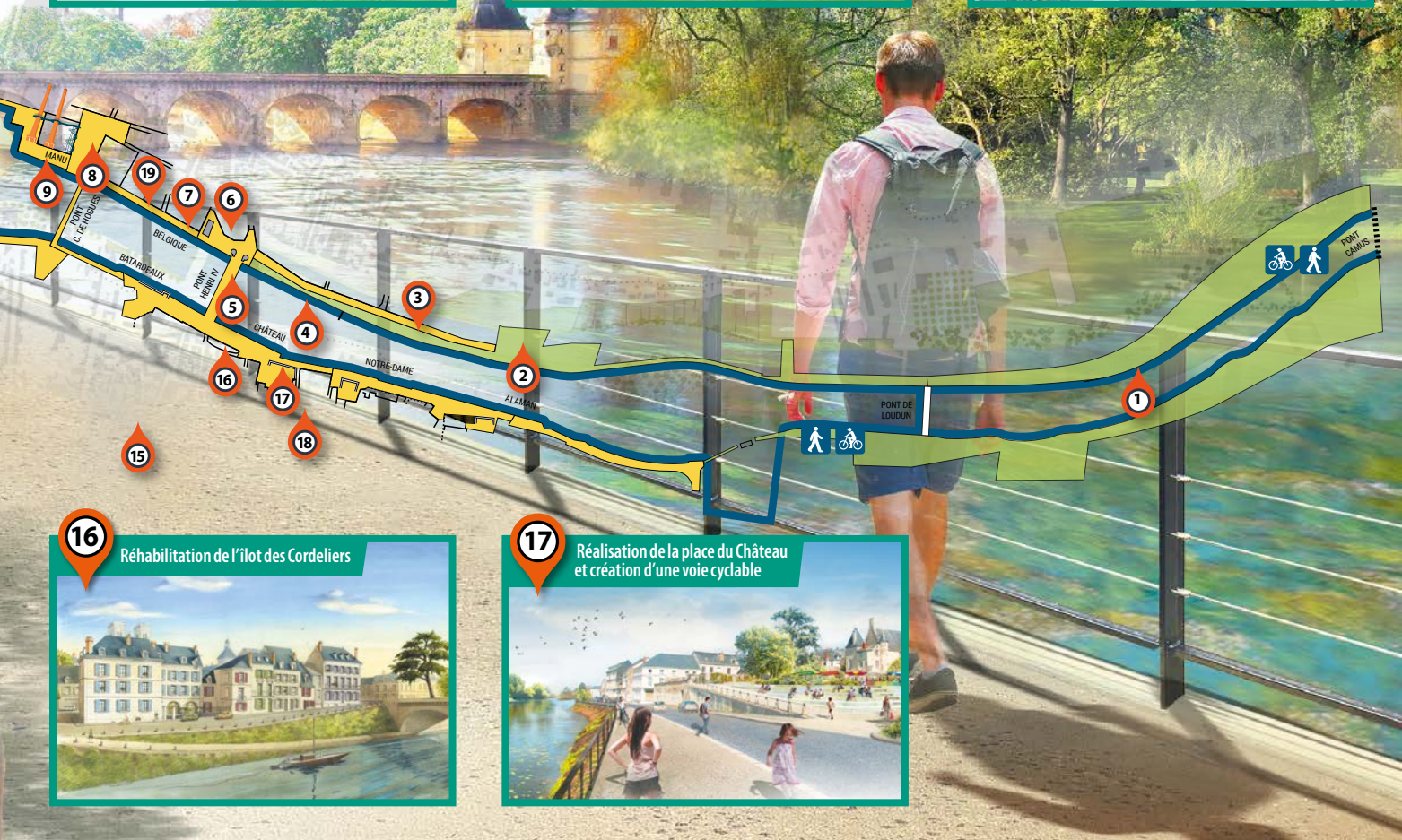
12

Ouverture de la Gornière en bords de Vienne



13

Promenade et parcours de santé et street-ball
entre le pont Lyautey et la Nautique



16

Réhabilitation de l'îlot des Cordeliers



17

Réalisation de la place du Château
et création d'une voie cyclable



1

Aménagement piétons et vélos
entre le pont de Loudun
et le pont Albert Camus

2

Aménagement du Pré de
l'Assesseur, quai des Acadiens

4

Réaménagement du
stationnement quai Alsace
Lorraine en 2020

5

Étude pour la rénovation
du pont Henri IV
par le Département

7

Aménagement d'espace
de stationnement et d'un
cheminement piéton quai
des Martyrs de la Résistance

10

Étude en cours pour la passerelle
sur l'Envine reliant la Manu
à la rue de Gravelines

11

Ouverture du quartier des
Renardières sur la Vienne

14

Réfection de
l'allée Percevault

18

Construction de la seconde
résidence Habitat jeunes,
10 logements rue Gaudeau-
Lerpinière

ET AUSSI

- Création d'événements dans le cœur de ville
- Jours de Vienne pour célébrer la rivière
- La Manu 2019 pour les 200 ans du site
- Animations de Noël
- Consultation des habitants sur les marchés





Jean-Michel Meunier,
élu en charge de la rénovation
urbaine et bâtiments
communaux

RÉNOVER ET ADAPTER LES ESPACES URBAINS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS

> OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE OZON ET CENTRE-VILLE

> EN CHIFFRES

- 103 millions d'euros en 10 ans (2007-2017), 30 millions de subvention de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). 86,1 millions d'euros d'investissement des bailleurs sociaux dont 69,1 millions d'euros par Habitat de la Vienne et 17 millions par la Sem Habitat. Plus de 6 millions d'euros pour la Ville, le Département et la Région
- 582 logements détruits
- 642 logements réhabilités
- 379 logements construits dont 119 en dehors du quartier d'Ozon
- 869 logements résidentialisés (clôture, sécurisation...)

- Création d'une aire de jeux rue Henri Boucher
- Aménagement des bords de Vienne avec le parcours sportif et le street-ball
- Création de 15 pavillons basse consommation d'énergie et accessibles PMR (personnes à mobilité réduite)
- Déconstruction de la T8 - Tour Lyautey
- Destruction des bâtiments vétustes près de la Gornière
- Réaménagement et extension du complexe de la Gornière
- Création d'un jardin partagé
- Aménagement d'une coulée verte et du parc Sudreau
- Concert de Jazzellerault sur la place Winston Churchill
- Participation active aux fêtes de quartiers
- Requalification des espaces Saint-Romain en centre-ville : transformation de plateaux de 9 espaces de bureaux en résidence habitat (13 logements) pour 1 million d'euros

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Des conseils citoyens sont ouverts à tous à Ozon, aux Renardières, au Lac et à Châteauneuf. Ils vous permettent de donner votre avis et de participer activement pour améliorer la vie de votre quartier.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux de vacance d'Habitat de la Vienne est passé de 12 % au chiffre historique de 1,3 %.



Street-ball à la Nautique



Démolition de la T8



Complexe La Gornière



Aire intergénérationnelle des Renardières



Aménagement des abords de l'école Jacques Prévert

> OPÉRATION DE RÉNOVATION URBAINE QUARTIER DU LAC ET DES RENARDIÈRES

> EN CHIFFRES

- 23 millions d'euros : 10,5 millions subventionnés dont 2,74 millions par la Ville, 3,61 millions pour Habitat de la Vienne et 3,97 millions pour la Sem Habitat
- 3,7 millions d'euros subventionnés par l'Anru
- 1,2 million d'euros répartis entre Grand Châtelleraut, le Département et l'État



Parking du Lac

- Création d'une voie de circulation douce (30km/h) pour désenclaver le quartier du Lac en concertation avec les habitants
- Aménagement d'un giratoire rue Aliénor d'Aquitaine et une entrée/sortie sur l'avenue Camille Pagé
- Aménagement devant l'école Jacques Prévert
- Réaménagement du foyer logement des Renardières
- Création d'une aire intergénérationnelle avec des jeux pour les enfants et des espaces pour les seniors
- Nouvel espace paysager et parking de 206 places devant l'actuel Accueil de loisirs municipal, le Pré vert
- Résidentialisation de la rue Saint-Just
- Retournement de quatre halls d'immeubles suite à la rénovation de la rue en 2017. Pour Sem habitat 160 000 d'euros de travaux et 80 000 euros pour Habitat de la Vienne (dont 15% par Grand Châtelleraut)
- Création d'un tiers lieu pour réunir la médiathèque, la ludothèque et un espace de loisirs et d'échanges pour les habitants en 2019 - 2020



Maryse Lavrard,
première adjointe
en charge de l'urbanisme

> ÎLOT DE LAÂGE UN NOUVEAU QUARTIER EN CENTRE-VILLE

Le 8 février 2018,
Jacqueline Gourault,
alors ministre auprès du ministre
de l'Intérieur, présente
l'aménagement du nouveau
commissariat de police
sur le site de l'îlot de Laâge.



Nouveau chapiteau de l'École
nationale de cirque installé en 2017

Aménagement d'un
quartier d'habitat

Parc urbain

Nouveau commissariat de police
Début des travaux en 2019

Réhabilitation

Projet de résidence sociale pour seniors

Ouverture du quartier
sur le giratoire

> EN CHIFFRES

- 1,18 million d'euros pour l'achat du site par l'Établissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine
- 106 000 euros pour l'achat du bâtiment du commissariat par la Ville

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Le site représente 3,85 ha en centre-ville soit trois fois et demi le site Alaman ou cinq terrains de football.



Corine Farineau,
adjointe en charge
des sports

SPORTS : INVESTIR POUR L'AVENIR

- Création de terrains multisports, un city-stade à Ozon et aux Renardières. Rénovation du city-stade du Lac
- Construction du skatepark à la Manu
- Rénovation : stades d'Antoigné, Municipal, de Targé, du Verger et des terrains de Nonnes. Gymnase du Verger et Dojo. Boulodromes de Targé et de Verdun
- Reconstruction de deux terrains de tennis et création d'un parcours sportif à la Nautique
- Rénovation de la Maison des sports
- Réfection des tracés de basket aux gymnases Descartes et Jean Macé et des tracés de badminton au gymnase Jean Macé
- Création d'un rendez-vous sportif ouvert à tous : « Sport en ville, sport facile »
- Remerciements aux grands noms du sport châtelleraudais : inauguration du parking « Yves Évrard dit Zonzon » à la Nautique. Cérémonie en septembre 2018 pour Sylvain Chavanel qui a mis fin à sa carrière professionnelle.
- Organisation de la Fête du sport qui rassemble chaque année plus de 60 associations. 10^e édition en 2019 à la Manu



- Soutien aux manifestations sportives d'envergure pour animer la ville : Urban PB, Tour Poitou-Charentes, Tour de France, Coupe d'Europe espoirs de montgolffières, semi-marathon, retransmission des matchs de la Coupe du monde de football, etc.



Réception en l'honneur de Sylvain Chavanel





> L'AGGLO, UN PARTENAIRE IMPORTANT ET COMPLÉMENTAIRE DE LA VILLE POUR LES GROS INVESTISSEMENTS



- Réhabilitation totale de la patinoire : 3,4 millions d'euros
- Extension de la salle de gymnastique à la Marronnerie en 2017 : 1,02 million d'euros
- Création des tribunes et vestiaires au stade Gaillot-Sutter : 1,2 million d'euros
- Rénovation de la toiture du complexe de tennis Yves Évrard (ex CED) : 560 000 euros
- Étude en cours pour l'installation de terrains de Padel à la Nautique



Thomas Baudin,
élu en charge de
la vie associative

VIE ASSOCIATIVE

> LA VILLE PARTENAIRE DES ASSOCIATIONS

> EN CHIFFRES

- 487 associations (plus 150 en 10 ans)
- 4 maisons de quartier
- 2, 11 millions d'euros d'aides directes de la Ville
- 1,36 million d'aides indirectes de la Ville
- 15 150 m² de locaux mis à disposition

- Mise en œuvre de travaux au pôle culturel associatif La Taupanne créé en 2010
- Extension de la salle de la Gornière avec une salle de réunion de 100 m², une salle d'activités sportives douces de 150 m² et des loges pour la salle de spectacle
- Création de deux nouvelles salles de réunion à Henri Denard. Au total quatre salles dont trois équipées d'un système de vidéoprojection et d'un accès à internet
- Création d'un outil numérique Open agenda
Les associations intègrent leur manifestation sur le site de la Ville pour bénéficier d'une publication en ligne et sur le supplément « À l'affiche » pour valoriser leurs actions





Maryse Lavrard,
première adjointe
en charge de l'urbanisme
et de la culture

CULTURE PARTOUT ET POUR TOUS

- Soutien aux festivals : Jazzellerault, Automne musical, etc.
- Signature d'une convention avec l'État pour doter les 3T du label Scène conventionnée d'intérêt - art et création
- Organisation de spectacles d'envergure : Les Commandos Percu, « The color of time » d'Artonik, Fête de la musique, etc.
- Installation du nouveau chapiteau de l'École nationale de cirque à l'îlot de Laâge en décembre 2017
- Programmation de spectacles pour les 200 ans de la Manu



Concert de Démon au complexe
culturel de l'Angarde en avril 2018

> PROJET DÉMOS : LA MUSIQUE POUR TOUS

Sept groupes de 15 enfants de 7 à 12 ans issus de plusieurs communes de l'agglomération (dont 3 de Châtellerault), constituent l'orchestre Démon de Grand Châtellerault.

Les 105 enfants bénéficient d'un apprentissage de la musique. Porté par la Philharmonie de Paris et l'Orchestre de Chambre de Nouvelle-Aquitaine, le projet est mené par Grand Châtellerault.

> ARCHIVES

La mémoire pour demain

- Construction de l'extension du Centre des archives communautaires à l'ancienne école Henri Denard
- Animations pour l'anniversaire des 30 ans des archives : expositions, conférence, etc.

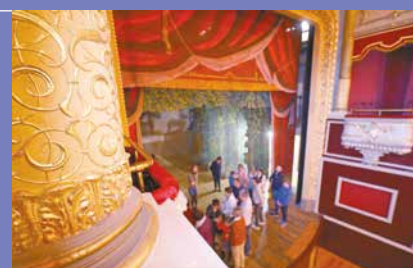


> PATRIMOINE

- Inscription de l'église Saint-Jacques au titre des Monuments historiques en juillet 2018
- Souscription pour le carillon Bollée retenu par le Loto du patrimoine

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Le théâtre Blossac a réouvert ses portes en 2013, suite à sa totale restauration. Depuis, les visites guidées ont attiré plus de 50 000 personnes.





Mohamed Ben Embarek, adjoint en charge de la jeunesse, de la politique de la ville et de l'emploi des jeunes



Yasin Ergu, élu en charge de la jeunesse et de l'animation

JEUNESSE



- Résidence Habitat jeunes : deux sites, 22 logements, place de Belgique à Châteauneuf, ouverture en mars
- Centre-ville, rue Gaudeau-Lerpinière, début des travaux en 2019 pour créer 10 logements
- « L'Été au Lac », aménagement du lac et activités sportives, loisirs et culturelles ouvertes à tous et gratuites 10 000 personnes en moyenne par an fréquentent le site.
- « Visa été » et « Visa automne ». Activités pour les 3 - 17 ans. Construit en lien avec les maisons de quartier
- Soutien aux maisons de quartier. Réhabilitation du centre socio-culturel des Minimes et de la salle polyvalente des Renardières, participation à leurs actions.
- Création d'un collectif de jeunes de 12 à 25 ans, « Parole aux jeunes »
- Réflexion pour aménager un local pour les jeunes en centre-ville



Jean-Claude Gaillard, élu en charge des relations internationales et de la coopération décentralisée

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Châtelleraut est jumelée avec Castellon de la Plana (Espagne), le Nouveau-Brunswick (Canada), Velbert (Allemagne), Hamilton (Écosse), Corby (Royaume-Uni), Pila (Pologne) et Kaya (Burkina Faso)

RELATIONS INTERNATIONALES

- Co-organisation du programme « FoUjr Europe » consacré à l'inclusion sociale des personnes en situation de handicap et à l'accès au marché du travail des jeunes européens les moins formés
- Programme de mobilité internationale et financements (BTS et l'IUT de Châtelleraut)
- Mise en place de bourses municipales en soutien aux projets de mobilité internationale
- Mise en œuvre du volontariat international de service civique
- Soutien financier à la commune de Kaya et à l'association Châtelleraut-Kaya





Françoise Braud,
adjointe à l'action sociale

PERSONNES ÂGÉES

> EN CHIFFRES

- 3,5 millions d'euros de subvention annuelle de la Ville au CCAS, soit 191 € par habitant contre 107 € par habitant pour la moyenne des villes de même taille
- Quatre résidences autonomie : Tivoli, Renardières, Beauchêne et Avaucourt
- Inauguration du « Village » sur le site de l'ancien hôpital Camille Guérin en remplacement des trois structures insalubres et inadaptées (Les Gâts, Lilas et Musardine) : 15 000 m² de bâtiments confortables et modernes
- Rénovation des résidences autonomie Tivoli et des Renardières : 1,4 million d'euros de travaux. Extension de la Maison Bleue. Création d'un cheminement piétons « Le jardin des senteurs » aux Renardières
- Opérations intergénérationnelles : « Pic et Poc » à l'occasion de Pâques et Silver Geek : des jeunes en service civique initient les résidents des foyers à l'usage du numérique, création d'une aire de convivialité devant le foyer des Renardières
- Création d'une plateforme de répit pour soutenir les aidants familiaux
- Extension du service de soins infirmiers à domicile de 7h à 21h
- Spectacle de Noël gratuit pour les plus de 70 ans
- Mise en place d'ateliers pour l'autonomie des résidents (diététique, art floral) en partenariat avec le Département
- Signature d'une convention avec le Groupement Hospitalier Nord Vienne pour le suivi hospitalisation - soins à domicile et résidences autonomie



Aire intergénérationnelle des Renardières



Activités sportives à la Maison Bleue



Foyer des Renardières



« Pic et Poc »

SOLIDARITÉ

- Épicerie sociale : 18 000 passages et aide de 1000 familles par an
- Signature de conventions de partenariat entre le CCAS et la Banque alimentaire, Monoprix, Super U, Auchan, Leclerc
- Mise à disposition à titre gracieux de locaux pour le Secours Populaire et signature d'une nouvelle convention
- Maintien des aides aux familles et des enveloppes de secours pour des séjours scolaires. Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) au titre de l'aide sociale facultative
- Travaux de rénovation au Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)



Dominique Crochard,
élu en charge du handicap

HANDICAP



> EN CHIFFRES

- 2,8 millions d'euros investis en 3 ans pour rendre accessibles les 51 équipements publics recevant du public
- Transport à la demande avec les TAC pour faciliter les déplacements des personnes en situation de handicap
- Magazine Le Châtelleraudais version audio depuis 11 ans
- Accompagnement des commerçants dans la mise en accessibilité de leur boutique
- Élaboration du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics
- 280 arrêts de bus seront mis en accessibilité dans les huit prochaines années.



Nelly Cassan-Faux,
élue en charge de la santé

SANTÉ

- Signature en décembre du Contrat local de santé 2018/2022
- Suivi du travail sur la santé mentale : information grand public, échange de pratiques entre professionnels et accès aux soins et aux services pour la population
- « Sport en ville, sport facile » - 3^e édition 50 à 60 participants aux activités sportives en cœur de ville le dimanche
- « C'est ma santé » : 5^e édition le 6 avril prochain
- 6^e édition du projet « Je sport de chez moi » à destination d'un public éloigné de la pratique sportive
- Soutien au don de sang. 11^e édition Chasse au DASI pour sensibiliser les publics
- Analyse de la qualité de l'air dans les écoles
- Engagement pour la lutte contre les marchands de sommeil (convention avec la CAF), retenue des allocations versées aux propriétaires en cas d'absence de travaux





Philippe Mis,
adjoint en charge
de la sécurité



Ahmed Ben Djillali,
élu en charge de
la gestion urbaine
de proximité

SÉCURITÉ, MÉDIATION, PRÉVENTION : UN ENGAGEMENT DE TOUS

> EN CHIFFRES

- 9 policiers municipaux
- 4 agents de surveillance de la voie publique
- 8 médiateurs sociaux
- 15 caméras de vidéoprotection dans l'espace public (centre-ville, Ozon, Lac, Châteauneuf) et 12 installations prévues

- Opération médiation par les pairs (en milieu scolaire), SiT Sports, MédiaCité et la médiation socio-économique
- Intervention de la Police municipale en milieu scolaire pour sensibiliser les jeunes (permis cycliste, permis internet, Atelier de découverte éducative)
- Projet de médiateur-emploi pour prévenir la délinquance grâce à l'insertion socio-économique par la Mission locale Nord-Vienne

> SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE PRÉOCCUPATION CONSTANTE

De nombreuses actions ont été réalisées en partenariat avec la préfecture et l'Éducation nationale

- Semaine de la sécurité routière au travail
- Opération carton jaune
- Atelier découverte éducative sécurité routière
- Sensibilisation des aînés à l'évolution du Code de la route via l'opération « Je repasse mon permis et alors »
- Action de sensibilisation des collégiens et lycéens « Je roule à vélo »
- Sensibilisation des jeunes aux dangers de la drogue et de l'alcool au volant
- Organisation du « Village Sécurité » durant une semaine en 2016 avec les lycéens sur le thème de la sécurité routière



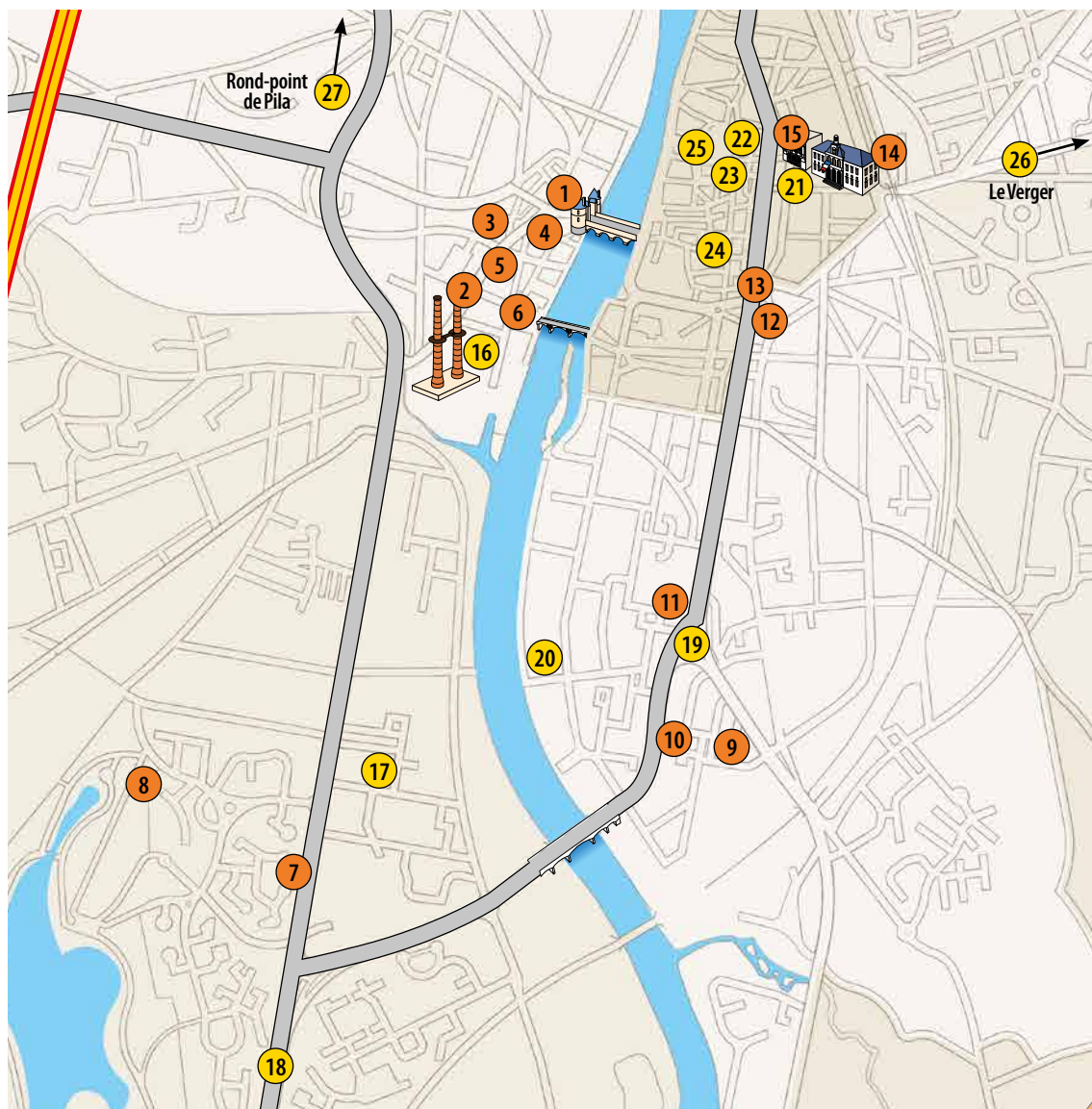
SÉCURITÉ

La Ville s'est engagée depuis plusieurs années dans une politique active de sécurité urbaine. Cette politique combine de nombreuses actions d'éducation, de médiation, de réinsertion et de prévention et de lutte contre la délinquance.



> SÉCURITÉ : L'AFFAIRE DE TOUS

- Mise en place d'un plan local de prévention de la radicalisation
- Intégration d'un intervenant social au commissariat
- Renforcement des moyens pour sécuriser les manifestations publiques
- Poursuite de l'opération Tranquillité Vacances et de la semaine de la sécurité routière : 300 lycéens sensibilisés
- Mise en œuvre de la vidéoprotection dans la ville
- En 2019, création d'un Pôle de sécurité publique et sécurité civile : accueil police municipale, service Santé publique et sécurité civile et centre de supervision urbain (vidéoprotection) avenue Treuille, à la place de l'ancien centre des finances publiques



> CAMÉRAS DÉJÀ IMPLANTÉES

CHÂTEAUNEUF

- 1 : Grand rue de Châteauneuf, rue du Cygne Châteauneuf
- 2 : Rue Clément Krebs, Grand rue de Châteauneuf, square Alexis Danan
- 3 : Rue des Loges, square Alexis Danan, Grand rue de Châteauneuf
- 4 : Place de la République, rue Clément Janequin, rue Creuzé, Grand rue de Châteauneuf
- 5 : Grand rue de Châteauneuf, rue des Loges, square Alexis Danan
- 6 : Rue Clément Krebs, rue Creuzé, rue Jean Monnet, skatepark, pont Camille de Hogues, quai des Martyrs de la Résistance

LAC - RENARDIÈRES

- 7 : Passerelle DI, rue Saint-Just,
- 8 : Rue Saint-Just, rue Aliénor d'Aquitaine, parking du Lac

OZON

- 9 : Rue Lavoisier, rue Guglielmo Marconi, rue Édouard Branly
- 10 : Rue Guglielmo Marconi, rue Édouard Branly, avenue Pierre Abelin, rue Marius Montier
- 11 : Rue Alfred de Vigny, rue Émile Littré, place Winston Churchill

CENTRE-VILLE

- 12 : Square Gambetta, rue des Trois Pigeons
- 13 : Rond point Wiltzer, avenue Robert Schumann, avenue John Kennedy, square Gambetta
- 14 : Parvis et parking gare, rue Sadi Carnot, avenue Adrien Treuille, boulevard Victor Hugo
- 15 : Aire d'échange et boulevard Blossac

> IMPLANTATION EN 2019

CHÂTEAUNEUF

- 16 : Musée Auto Moto Vélo

LAC - RENARDIÈRES

- 17 : Salle polyvalente des Renardières
- 18 : Rue Honoré de Balzac

OZON

- 19 : Avenue Pierre Abelin, boulevard Winston Churchill
- 20 : La Nautique

CENTRE-VILLE

- 21 : Boulevard Blossac, avenue Clemenceau
- 22 : Boulevard Blossac, rue Colbert
- 23 : Place Émile Zola
- 24 : Rue Bourbon, rue des Mignons
- 25 : Place Duplex
- 26 : Le Verger
- 27 : Rond point de Pila



Centrale photovoltaïque de Nonnes



Évelyne Azihari,
vice-présidente de
Grand Châtellerault
en charge du développement
durable et de la gestion
des déchets

DÉVELOPPEMENT DURABLE

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Grand Châtellerault a été labellisé Territoire à Énergie positive pour la croissance verte : 1,4 million d'euros d'aide de l'État. Rénovation énergétique des bâtiments, acquisition d'une flotte de 23 véhicules électriques pour la collectivité et 100 vélos électriques pour les usagers, etc.

- Création de deux centrales photovoltaïques à Nonnes et la Massonne sur des friches industrielles
- Renouvellement en 2017 du label Cit'ergie, avec de nouveaux objectifs d'économie
- Diminution du budget énergie de 65 000 euros
- Adoption du Plan Climat-Air-Énergie Territorial 2018-2024
- Rénovation de la maison rue de Verdun : chantier pilote pour les professionnels. Performance énergétique remarquable et utilisation de matériaux biosourcés
- Création d'un réseau de chaleur à Ozon
- Mise en ligne du cadastre solaire accessible au public sur grand-chatellerault.fr qui permet de définir le potentiel solaire pour la viabilité de projets d'installations immobilières.

> LE SAVIEZ-VOUS ?

La plateforme d'aide à la rénovation énergétique vous accompagne pour vos travaux et vos démarches de financement et votre projet de rénovation énergétique.
Rendez-vous 30 rue Saint-Jacques à Châtellerault
05 49 93 00 05
du lundi au vendredi
de 13h30 à 17h30

> LE SAVIEZ-VOUS ?

7 millions d'euros investis pour sécuriser la ressource en eau potable. Deux bassins de stockage dont la prise d'eau est située à Fordlan à Cenon-sur-Vienne permettent de subvenir à la consommation des Châtelleraudais en cas de pollution.



L'un des 2 bassins de stockage



Installation d'une station de vélos électriques (zone Nord)



Maison de Verdun



Les entreprises ont participé à Réso'Eco en mars au Loft cinémas pour développer de nouvelles opportunités d'affaires.

DÉCHETS

> LE SAVIEZ-VOUS ?

Les sacs poubelles jaunes et noirs sont distribués une fois par mois à l'hôtel de ville, à la mairie annexe d'Ozon, de Targé et à la Maison pour tous. Sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois, chacun peut en bénéficier une fois par an.

> EN CHIFFRES

- 10 déchèteries dans l'agglomération dont 3 à Châtelleraut
- Points d'apports volontaires : 297 globes à verre, 237 globes à papier, 66 conteneurs à TLC (Textiles Linges de Maison et Chaussures)
- Presque 61 % des déchets valorisés sur 48 000 tonnes prises en charge
- 10 % de déchets en moins grâce au Programme Local de Prévention des déchets 2012-2016

- Mise en œuvre du programme d'économie circulaire. Opération d'optimisation des moyens pour réduire les coûts liés à l'énergie et aux déchets. 15 entreprises ont participé à Réso'Eco en mars 2018
- Mise en place d'un Programme local de prévention des déchets. Objectif : 7% de réduction, 10% atteints par-ici-les-bons-gestes.fr
- Programme d'accompagnement collectif territorial des entreprises (PACTE) :
 - pour les entreprises : 9 participants, 98 tonnes de déchets évités, 16 500 euros économisés
 - pour les artisans et commerçants : 21 participants, 3 tonnes de déchets évités

- Poursuite de la vente de composteurs en plastique et en bois à 15 et 20 euros une fois par mois : 4 700 foyers équipés fin 2017
- Poursuite de l'opération de broyage des végétaux dans les déchèteries
- Organisation de gratiférias (marchés gratuits) Exemple à Lencloître : 500 chineurs, 4,5 tonnes d'objets ont trouvé une seconde vie
- Implantation d'armoires à livres au Loft cinémas, conservatoire Clément Janequin, hôtel de ville et Centre communal d'action sociale
- Soutien au projet Plastille (fabrication d'objets plastiques à base de textile non valorisable) de l'entreprise CD développement en partenariat avec Audacie
- Lancement des Cafés-réparation



Gratiféria



Plateforme ergonomique pour les déchets verts dans les déchèteries



UN QUARTIER PAS SI « MINIMES » QUE ÇA !

Les Minimes, vous connaissez ? Vous savez, ce quartier à taille humaine situé sur les hauteurs de Châtellerauld, contemplant avec recul et circonspection le grésille permanent d'en bas, au centre-ville.

Ce quartier, c'est aussi un exemple typique de redynamisation réussie. Il y a 3 ans, un choix difficile mais nécessaire fut pris : la fermeture de l'école qui, en plus d'être en sous-effectif chronique ces dernières années, menaçait de s'effondrer, après 40 années de bons et loyaux services.

Avec le recul, observons le quartier aujourd'hui : nous avons favorisé la mixité scolaire en réhabilitant l'école Marie Carpentier ou bien encore en permettant aux enfants de bénéficier des outils modernes de l'école Claudie Haigneré. Nous avons sécurisé le chemin pédestre le long de la ligne de chemin de fer et installé des jeux pour les enfants. Nous avons totalement rénové le centre social, plaque tournante du quartier, et garanti des 3 valeurs fondatrices incluses dans la charte fédérale des centres sociaux de France : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie, dont le respect du principe de laïcité.

Le quartier a retrouvé des couleurs et un projet majeur voit le jour : la construction d'une maison de santé, via la SEM Habitat.

C'est un enjeu crucial pour l'avenir des villes moyennes et communes rurales ; alors que la moyenne d'âge de nos médecins au niveau départemental est élevée, il est impératif d'attirer les jeunes sortants de la faculté de médecine en créant des structures de travail modernes et polyvalentes ; 2 généralistes, une sage-femme, un kinésithérapeute et 3 infirmiers sont déjà annoncés.

Cette maison de santé, c'est un vrai gage pour l'avenir du quartier, son attractivité, et nous nous en réjouissons... ne minimisons pas ce projet, car il est bien plus important qu'il n'y paraît !

Le groupe de la Majorité municipale
lequipeabelin@gmail.com

DÉMOCRATIES...

Depuis 3 mois, notre pays connaît une crise sociale très préoccupante. Elle prend un tour politique quand certains veulent remplacer la démocratie représentative par la démocratie participative.

La première s'appuie sur le droit de vote, obtenu après bien des combats ! Par leur vote les citoyens élisent des représentants qui siègent dans les conseils municipaux, à l'Assemblée Nationale, au Parlement Européen... La remise en cause de ce fonctionnement est dangereuse et il est préférable de l'améliorer plutôt que de le supprimer.

La seconde, ou démocratie directe, doit venir en complément et a son utilité pour corriger certains défauts ou être source de propositions. Il est cependant irresponsable de faire croire qu'elle pourrait remplacer totalement la démocratie représentative. Le pays deviendrait vite ingouvernable.

Le gouvernement a mis en place un grand débat national, dont les finalités sont mal définies mais qui tend vers une forme de démocratie participative. Souci réel d'écouter ? Diversion ? Gain de temps ? Ce débat trouve vite ses limites ... mais il mérite d'être mené. Il est donc dommage qu'à Châtellerauld le maire n'ait pas saisi cette occasion. Cela aurait été, malgré tout, un bon exercice démocratique !

Le groupe de la Gauche : F. Méry, P. Baraudon, M. Métails, Y. Ganivelle, K. Weinland, G. Michaud, C. Pailler, S. Lansari-Capraz - *groupe.opposition.gauche.chatel@orange.fr*

DÉMOCRATIE MALADE

Depuis 40 années la municipalité perpétue une tradition qui consiste à financer des équipements dans le village de Kaya (Burkina Faso) tandis qu'à Châtellerauld on démolit l'école des Minimes pour cause de manque de budget pour la restaurer. Les habitants ne sont jamais consultés pour valider la pertinence du maintien de cette dépense (outre les voyages de la délégation municipale). Il paraît qu'il n'y a plus de sous.

Le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » É. Audebert, L. Brard

NDLR : l'équipement en question est un camion hydrocureur cédé gracieusement par l'Agglo (et non la Ville) à la commune de Kaya, grâce à la loi Oudin-Santini qui permet aux collectivités de consacrer jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de solidarité internationale dans ces secteurs.

Conformément au règlement adopté en conseil municipal, l'expression est limitée à parts égales à 1 500 signes pour la majorité et à 1 500 signes pour l'opposition. Les 1 500 signes de l'opposition sont répartis entre chaque groupe représenté au conseil municipal, au prorata du nombre de sièges détenu, soit 1 200 signes pour le groupe de la Gauche (8 conseillers), et 300 signes pour le groupe du « Rassemblement Bleu Marine » (2 conseillers).



90 %
de nos locataires
satisfaits de notre
qualité de service

Habitat de la Vienne, le choix de
L'EXCELLENCE

www.habitatdelavienne.fr

 **HABITAT**
de la Vienne
L'habitat en toute sérénité



Besoin d'un logement,
d'un local d'activité ou
d'un accompagnement
pour vous implanter sur
le territoire du Grand
Châtelleraut, pensez
SEM HABITAT !



05 49 85 94 94

accueil@semhpc.fr

**Location
Vente**

**Portage Immobilier
Locaux d'activité**

Les avantages de l'abonnement **26-65** pour les **salariés**

Vous payez 27,30€

votre abonnement mensuel,

votre employeur

vous rembourse 13,65€ !

50% de votre abonnement pris en charge par votre employeur.
Art. R3261-1 C. Trav*

bustac.com | **05 49 21 15 15**



Bus TAC Châtelleraut



@bus_tac

* si vous utilisez les transports
en commun pour aller travailler.



KEOLIS
CHÂTELLERAUT



ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT-GABRIEL

- **École** (accueil dès 2 ans jusqu'au C.M.2)
- **Collège**
- **Lycée professionnel**

**BAC PRO Optique Lunetterie - BAC PRO Commerce
CAP ECMS - 3e Prépa des Métiers**

**PORTES OUVERTES
SAMEDI 16 MARS**

(École de 9h30 à 12h30 - Collège et LP de 9h30 à 16h30)

**27 rue du Vieux Palais
86100 Châtelleraut**

**05 49 21 05 29
www.st-gab.com**



**PORTES OUVERTES
Samedi 16 mars
de 9h30 à 12h30**

Dès 2 ans jusqu'au CM2

École Sainte Thérèse
48 rue d'Antran 86100 Châtelleraut
Accès par le parking du Boeuf Rouge
www.ecole-sainte-therese.com



Ecole Saint Henri

**PORTES OUVERTES
Samedi 9 mars
de 10h à 13h.**

**138 boulevard Blossac
86100 Châtelleraut**

1^{ER} ACHAT IMMOBILIER

LE COUP DE POUCE POUR FACILITER VOTRE ACHAT

JUSQU'À
20 000 €*
À TAUX CANON



blue-com.fr ©Crédit Agricole Touraine Poitou 2018

**BIEN
VOUS CONNAITRE,
C'EST BIEN
VOUS CONSEILLER.**

 ca-tourainepoitou.fr



*Par exemple, pour un projet d'acquisition de résidence principale (acquisition + travaux) d'un montant de 150 000€ constitué d'un "Prêt Tout Habitat" d'un montant de 135 000 € et de l'offre "Coup de Pouce Habitat" d'un montant de 15 000€ sur une durée totale de 25 ans pour un assuré à 100% âgé de moins de 31 ans :

Désignation du crédit	Taux annuel débiteur fixe	Mensualité (sans assurance)	Coût mensuel de l'assurance emprunteur	Frais de Garantie (caution CAMCA)	Frais de dossiers	Coût total de l'assurance emprunteur	Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA)	Montant total dû	Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe
Prêt Tout Habitat	1.82 %	560.45 €	25.98€	1 755 €	350.77 €	7 794 €	0,80%	178 033.63 €	2.38 %
Coup de Pouce Habitat	1 %	56.53 €	2,88€	195 €	149.23 €	864 €	0,84%	18 167.55 €	1.63 %

Offre soumise à conditions et valable jusqu'au 30 juin 2019, sous réserve d'acceptation de votre dossier par le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou en tant que primo-accédant (l'ensemble des emprunteurs ne doit pas avoir été propriétaire de sa résidence principale dans les 2 ans qui précèdent le prêt). Le Coup de Pouce Habitat s'élève au maximum à 10 % du montant total du projet, plafonné à 20 000 €. Un seul prêt par projet. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées. Assurance emprunteur exigée pour l'octroi du prêt. Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable auprès de votre Caisse régionale. Contrats d'assurance emprunteur assurés par PREDICA. Les événements garantis et conditions figurent au contrat. Cautionnement assuré par la CAMCA. Prêteur : CRÉDIT AGRICOLE DE LA TOURAINE ET DU POITOU Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 18 rue Salvador Allende - CS50 307 - 86008 - Poitiers - 399 780 097 RCS POITIERS. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 896. Ed 02/19.